



Charte d'utilisation et de modération de la page Facebook « La Hague »

●● Objectif

La page Facebook « La Hague » est un espace ouvert à tous. Elle vise à informer les internautes sur les actions menées par les services publics de la commune, sur l'actualité et les événements liés ou organisés par la Ville. La page relaie également les informations des différents acteurs du territoire ainsi que la communication nationale émanant des différents ministères de l'Etat qui peut être utile aux habitants.

Cette charte définit les règles d'utilisation de la page Facebook « La Hague ». Toute personne qui poste ou interagit sur cette page s'engage à respecter cette charte.

●● Modération

Le service communication de La Hague, qui assure l'administration, l'animation et la modération de cette page se réserve le droit de modérer les commentaires ou publications qui seraient :

- diffamatoires,
- abusifs,
- contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs,
- contraires au droit des marques,
- violents, injurieux ou grossiers,
- racistes ou antisémites,
- discriminatoires,
- obscènes, pornographiques ou relevant du harcèlement,
- à caractère politique,
- une attaque personnelle visant des élus, des agents municipaux ou toute autre personne identifiable,
- une atteinte au respect de la vie privée,
- une incitation au piratage informatique,
- une utilisation à des fins publicitaires ou commerciales.

Les commentaires doivent être écrits dans un langage compréhensible par tous. Les internautes doivent réagir aux publications par des commentaires portant sur le sujet initial. La Ville de La Hague se réserve le droit de supprimer tout commentaire n'ayant aucun lien avec le sujet abordé.

Si un même profil publie à plusieurs reprises des commentaires ne respectant pas les principes énoncés précédemment, les modérateurs se réservent le droit de le bannir de la page sans préavis.

●● Usages

Pour échanger au mieux, il est conseillé d'appliquer certains usages :

- Veillez à ne pas être hors sujet pour éviter les confusions avec les autres internautes
- Prenez soin d'identifier la personne à qui vous souhaitez répondre
- N'abusez pas du langage SMS et des majuscules
- Exprimez-vous poliment
- Vérifiez vos sources et les informations que vous relayez
- Respectez les lois françaises en vigueur

Pour un bon traitement des demandes, merci de ne pas utiliser la page Facebook de la commune pour toute question personnelle. Nous vous invitons dans ce cas à contacter directement la mairie via le formulaire de contact : <https://demarches.lahague.com/contacter-la-commune-de-la-hague/contact-general/> ou au 02 33 01 53 33.

●● Responsabilité

Les contributions publiées sur la page Facebook de la Ville de La Hague se trouvent sous la seule responsabilité des utilisateurs qui les ont mises en ligne. La Ville de La Hague ne saurait en aucun cas être tenue responsable de ces contributions et des conséquences de leur diffusion.

●● Évolution

Les administrateurs de la page Facebook se réservent le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment, sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette charte.